



Monsieur, Madame,

Lors de ma dernière conférence à Saint-Malo, j'ai eu le plaisir de vous rencontrer et de vous faire part de mon nouveau projet. Au cours de mes dernières traversées transocéaniques, j'ai en effet pu constater la dégradation catastrophique et à priori inéluctable de nos océans par les déchets plastiques.

Le constat est saisissant : plus de 9 millions de déchets plastiques rejetés chaque année et les scientifiques estiment que d'ici 2050, nous trouverons autant de déchets que de poissons. Il est temps d'agir et c'est pourquoi j'ai fondé l'Association The Seacleaners.

Cette Association a pour but de bâtir un navire usine, collecteur de déchets, dont les dimensions sont à la hauteur du défi qui se présente devant nous tous. Il s'agira d'un quadrimaran de plus de 70 mètres de long, de 49 mètres de large avec une capacité de collecte et de stockage de plus de 600 m³, soit plus de 250 tonnes de déchets. Ce bateau usine, le Manta, sera un navire écologique utilisant les technologies les plus modernes et éprouvées en terme d'énergies renouvelables (voile, éolien, solaire). Toute une équipe d'architectes, de designers, de bureaux d'études et d'industriels sont sur le pont depuis plus d'un an pour que le Manta puisse rapidement parcourir les océans, là où le besoin est le plus urgent.

En parallèle, l'Association développera un volet pédagogique et éducatif très important pour sensibiliser les populations car les clés du changement résident dans la participation collective et les modifications de nos comportements. Nous travaillons pour nous bien sûr mais surtout pour les générations futures. C'est pourquoi je m'adresse à vous car nous avons besoin de votre soutien pour que le Manta puisse être opérationnel le plus rapidement possible. Nous avons développé une offre de mécénat et de dons afin que chacun puisse participer à notre projet.

L'Association et moi-même nous tenons à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions dont vous auriez besoin. Vous pouvez également visiter notre site www.theseacleaners.org. N'oubliez pas que la défiscalisation vous permet de déduire de vos impôts 60 à 66% du don !

Pour les générations futures et notre planète, agissons ensemble!

Bien cordialement

Yvan Bourgnon
Président-Fondateur de The Seacleaners

TheSeaCleaners
10 rue de la Drisse
56470 La Trinité sur Mer
Association loi 1901 d'intérêt général
Site : www.theseacleaners.org
siret 82434722300011